



CONSEIL GENERAL BRETIGNY-SUR-MORRENS

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 4 octobre 2023 à Bretigny-sur-Morrens

Présidence : M. Arnold Ottonin

Effectif : 83 (dont 2 nouveaux membres) Présents : 57

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le projet du procès-verbal n°07-2023 de la dernière assemblée, soit du 8 juin 2023, est accepté à l'unanimité.

4. Préavis n°02/2023 – Arrêté d'imposition 2024

Le rapport de la commission des finances est lu par M. Marc Heuschkel. L'arrêté d'imposition 2024 (taux d'imposition inchangé à 78%) est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2023.

Le Président du Conseil Général

Arnold Ottonin



La Secrétaire

Anne-Claire Tharin-Racine